



CHS-CT du Pas de Calais Les 1^{er} et 04 décembre 2015

Compte-rendu des CHS-CT sur la réorganisation des services de Direction

Retour sur le calendrier des derniers évènements : depuis cet été, le Directeur Départemental des Finances Publiques a une obsession :

Réorganiser les services de Direction en voulant, d'une part, redécouper le contour des divisions (création d'une division de l'assiette et d'une division du recouvrement) et d'autre part, mixer les métiers sur les 2 bâtiments (Brassart et Foch).

Le postulat de ce projet est d'apporter un meilleur soutien au réseau (les Centres des Finances Publiques) et de créer une réelle symbiose « Finances Publiques » au sein des services de Direction. Pourquoi pas !!!

Malheureusement, une nouvelle fois, au sein de notre administration, une idée, un projet, non encore abouti fait vite écho dans les couloirs de Direction, véhiculant les plus folles rumeurs, changeantes au gré des humeurs de chacun.

Lors du CTL du 1^{er} octobre, les élus de SOLIDAIRES Finances Publiques, ont souhaité obtenir quelques éclaircissements sur ce projet de réorganisation. Le Directeur a d'abord annoncé sa volonté de présenter son projet (que nous pensions abouti) au collège des chefs de service le 12 octobre 2015, aux agents le 13 puis aux organisations syndicales le 14 octobre 2015.

Ce 14 octobre 2015, nous avons donc assisté à la présentation du futur nouvel organigramme des services de direction basé sur deux grands pôles :

- Pôle Collectivités locales, Fiscalité et Recouvrement
- Pôle Etat, Pilotage et Ressources

comportant chacun 5 divisions.

A cette date, aucun groupe de travail réunissant les agents concernés par ce redécoupage n'avait été formé voire envisagé et mieux encore s'en est suivi l'envoi d'un questionnaire succinct à chaque agent concerné afin de leur demander de recenser leurs missions et d'évaluer le temps nécessaire pour les effectuer !!!

Deux interprétations possibles :

- l'équipe de commandement est-elle au courant des missions des divisions ? Ou aurait-on perdu l'organigramme fonctionnel de la Direction ?
- Dites-nous ce que vous faites ou ne pouvez plus faire ? Et on vous expliquera comment vous passez de vos missions.....

Les instances

Dans le cadre de l'action intersyndicale, tant au niveau national que local, et afin de dénoncer la marche à pas forcés, les suppressions d'emplois, le manque de considération accordée aux agents et à nos missions et la dégradation continue de nos conditions de travail, la 1^{ère} convocation du CHS-CT (01 décembre 2015) a été boycottée...

Cela reste également un moyen de dégrader les indicateurs de dialogue social du département si chers à nos directeurs successifs !

La seconde convocation, le 04 décembre 2015, s'est déroulée dans un climat particulier :

Les « évènements » qui se sont déroulés au CDFiP de Lens le 02 décembre : où dans la précipitation et la gestion calamiteuse de cette situation – fermeture de la trésorerie d'Avion et gestion des élus locaux-, notre Directeur a participé à la décrédibilisation de notre administration et à la mise en danger de nos services, de nos missions mais surtout des agents à l'avenir.

N'hésitez pas à lire et relire les deux déclarations liminaires de ce CHS-CT.

Au lendemain de cet évènement, le sujet du jour, la réorganisation des services de Direction, dont seul⁽¹⁾ notre Directeur semble comprendre l'intérêt et réellement la désirer, pouvait paraître accessoire.

Vos représentants ont donc demandé un moratoire sur les restructurations en cours :

- réorganisation de la direction,
- suppression de la BDV de Calais,
- déménagement de la trésorerie de St Omer à Longuenesse,
- transfert du SIE de Bruay à Lillers ou inversement maintenant.

Et ceci, afin de faire un état des lieux des autres restructurations : les fermetures des trésoreries d'Avion, de Croisilles et de Pont-à-Vendin ainsi que la fusion des SIE d'Arras.

Moratoire : terme juridique qui désigne une décision d'accorder un délai ou une suspension volontaire d'une action.

Nous demandons donc simplement un délai pour une réflexion approfondie sur l'ensemble de ces sujets.

Malheureusement, une nouvelle fois, faute d'avoir l'attention de notre Directeur, vos représentants ont quitté la séance.

Le dialogue, une parole raisonnée et agissante entre minimum deux interlocuteurs, ne peut avoir lieu dans vos instances représentatives faute d'avoir un interlocuteur attentif face aux représentants du personnel.

Un second point d'achoppement s'est glissé dans cette seconde convocation : l'ajout d'un sujet (mise en place des mesures de sécurité suite aux attentats du 13/11/2015), qui ne peut valablement se faire dans ces conditions. Ce sujet fera donc l'objet d'un point à l'ordre du jour d'un prochain CHS-CT.

⁽¹⁾ Comment ne pas imaginer que la réorganisation de services de Direction est de la seule volonté de notre Directeur quand celui-ci se présente seul en CHS-CT pour la présenter...

La réorganisation des services de Direction sera abordée lors du prochain CTL, le 17 décembre.

Point d'information sur la situation de Lillers

Le Centre des Finances Publiques de Lillers n'est pas voué à fermeture...MAIS, contrairement à ce qu'il avait été annoncé au mois de mai, c'est le SIE de Lillers qui rejoindra le SIP-E de Bruay. Pour garantir le maintien de CDFiP de Lillers, le Directeur a annoncé également le transfert des trésoreries d'Auchel et d'Isbergues dans les locaux du CDFiP de Lillers, toujours sans concertation !!!

La RAN de Lillers ne serait alors plus composée que des communes de Lillers et St Venant et n'offrirait, comme choix de service, 2 métiers uniquement : Fiscalité Personnelle et Gestion des Comptes Publics...A l'heure où la DG change seule les règles de gestions, et qu'elle ne cache pas sa volonté de diminuer le nombre de RAN (par fusion ou simple suppression), **nous pouvons valablement nous poser la questions suivante : derrière le flou des annonces de notre direction, n'y aurait-il pas un loup !!!**

Face à cela, il faut regarder la mobilisation des agents de Bruay (près de 70% de gréviste), et y a-t-il eu une évolution des restructurations ?

Aujourd'hui, comme demain, il nous faut être dans l'action globale pour sauvegarder toutes nos missions, nos implantations et stopper l'hémorragie des suppressions d'emplois.

Les représentants en CHS-CT pour SOLIDAIRES Finances

Catherine PAYEN et Catherine VERDAUX – représentantes titulaires



Marine CAILLERET et Wilfried GLAVIEUX – représentants suppléants

Laurence MOUTIN-LUYAT – experte pour ce CHS-CT